Image not found or type unknown

information sur pension alimentaire

Par **nesta97425**, le **26/05/2013** à **12:58**

bonjour a tous alors voila mon soucis il y a 3 ans jetait avec une personne on a eu un enfant suite a sa on a eu des soucis et on c'est séparé donc maintenant je donne une pension alimentaire de 200 euro mais le problème c'est que cette somme na pas était juger par juge c'est moi qui a choisie et je vois plus mon enfant la mère et partie en métropole donc se que je veux c'st soi supprimer le versement de la pension ou de la baiser es que cela est possible s'il vous plait??????????? j'ai besoins d'aide merci a vous

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés